

<p style="text-align: center;"><b>Consigne de sécurité</b> <b>Salle des Fêtes de Saint-Rémy-sur-Creuse</b></p>
--

**Consigne de sécurité à observer pour les utilisateurs**

Pour que la salle, qui est mise à disposition, reste conforme aux normes de sécurité pendant la durée de votre utilisation,

**IL VOUS EST INTERDIT :**

1. D'apporter une modification quelconque aux installations existantes (aménagement intérieurs, circuits électriques, dégagements, circulation).
2. D'utiliser ou d'apporter des feux nus (flamme de toutes sortes, pétards, foyers, etc...) et d'installer des lignes électriques volantes.
3. D'installer des décorations flottantes ou fixes (des tuyaux alimentant le chauffage et la ventilation installés derrière les dalles du plafond risquent d'être endommagés).
4. D'installer des combustibles (les apports tel que papier, carton, bois non ignifugé, matière plastique de toute nature sont strictement interdits).
5. De diminuer ou de barrer tout dégagements et issues de secours qui devront, en toutes occasions, être strictement libres de tout encombrements et, en particulier, d'objets mobiles tels que tables, chaises, etc...
6. De dissimuler ou de fermer les sorties (normales de secours). Toutes ces issues devront, en toutes circonstances, être d'un accès facile.
7. De laisser stationner des véhicules devant les portes d'accès de la façade et les sorties de secours. Le libre accès aux véhicules de secours devra être assuré. Le stationnement est autorisé sur le parking prévu à cet effet devant la salle des fêtes. Aucun véhicule n'est autorisé à stationner derrière la salle des fêtes (sur le gazon).
8. De laisser pénétrer un nombre de personne supérieur à celui pouvant être admis dans les conditions normales de sécurité, à savoir 150 personnes assises.
9. De disposer de la salle avant la remise des clés.

**La Commune vous remercie de respecter les règles suivantes :**

- Les consignes de tri : 2 conteneurs et des sacs jaunes sont à votre disposition.
- Il vous est fourni : le produit pour nettoyer le parquet.
- Vous devez apporter : des sacs noirs, des produits pour nettoyer le sol et les sanitaires, des savons, des serpillères.
- Les tables rondes doivent être remises sur leur chariot.
- Les chaises doivent être empilées par 10 et rangées dans l'entrée de la salle des fêtes.